

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, tout d'abord permettez-moi de mentionner que le gouvernement a tout simplement décidé et demandé à la Société canadienne des postes de voir à réussir l'autosuffisance d'ici 1987-1988 en même temps que d'améliorer le service. Depuis ce temps, monsieur le Président, la Société a déposé un plan corporatif et nous avons analysé ce plan qui effectivement réalise ces deux objectifs et nous nous déclarons satisfaits de la décision de la Société canadienne des postes.

[Traduction]

LES COMBINAISONS POUR LES SERRURES

M. George Baker (Gander—Twillingate): La semaine dernière, une superboîte a pu être ouverte sans clé. Le gouvernement prétend avoir rectifié la situation. Nous apprenons aujourd'hui qu'une clé peut ouvrir beaucoup de boîtes. Les superboîtes sont devenues les boîtes de Pandore du gouvernement. Le ministre pourrait-il confirmer que, du fait que Postes Canada n'a acheté qu'un nombre limité de combinaisons pour les serrures, la société va devoir remplacer toutes les serrures de toutes les boîtes déjà installées? Est-ce moins coûteux que de rétablir la livraison à domicile?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, on me dit que dans certaines régions il faut une pince monseigneur pour ouvrir ces superboîtes; c'est certainement la sécurité, monsieur le Président.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA MESURE MODIFICATIVE—LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RELIANT LE PROJET DE LOI AU NOM D'ÉMINENTS CANADIENS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre qui sait que, ce matin, le ministre de la Consommation et des Corporations faisait circuler parmi tous les députés un communiqué de presse très tendancieux qui reliait les noms de Terry Fox, Steve Fonyo et Rick Hansen au projet de loi du gouvernement visant à modifier la Loi sur les brevets. Le premier ministre du Canada estime-t-il qu'on fait bon usage du nom de ces trois éminents Canadiens en les reliant à un projet de loi que le gouvernement vient de proposer?

Une voix: Avez-vous obtenu leur permission?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, nous applaudissons tous l'oeuvre de ces trois Canadiens qui, chacun à sa façon, ont fait avancer la recherche médicale. A mon avis, ce qui est important dans le domaine de la santé, c'est que les Canadiens veulent bénéficier des meilleurs soins médicaux. Nous avons un choix à faire en tant que Canadiens: ou bien nous achetons presque toute la nouvelle technologie de l'étranger, ou bien nous la mettons au point au Canada. Je le dis au député, cet

Questions orales

équilibre est important. Je suis absolument convaincu que la recherche canadienne peut conduire...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'UTILISATION DU NOM D'ÉMINENTS CANADIENS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au très honorable premier ministre. Juge-t-il opportun d'utiliser le nom d'éminents Canadiens comme Terry Fox, Steve Fonyo et Rick Hansen pour appuyer l'initiative du gouvernement qui va se traduire par une augmentation sensible du prix des médicaments d'ordonnance? Selon lui, est-il opportun d'utiliser, pour appuyer ce projet de loi du gouvernement, le nom de ces personnes qui ont effectué des campagnes de financement pour la recherche médicale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas vu le document dont parle mon collègue. Je serai heureux de le consulter, parce qu'il n'est pas question d'associer quiconque à une proposition ou à une mesure législative sans son autorisation, aussi je vais l'examiner à fond, et je répondrai ensuite au député.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, c'est à la ministre du Commerce extérieur que je voulais poser ma question, mais comme elle est absente, je la poserai au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au cours de la fin de semaine, un fonctionnaire des Affaires extérieures, dans le cadre d'une entrevue organisée par le ministre lui-même, aurait déclaré que le gouvernement fédéral ne croyait plus pouvoir obtenir gain de cause dans son différend avec les Américains au sujet du bois d'oeuvre. Voilà pourquoi il aurait renoncé à sa décision de se pourvoir de toutes les instances juridiques possibles. Cette attitude défaitiste constitue-t-elle maintenant la position officielle du gouvernement? Avons-nous bel et bien renoncé à en appeler aux tribunaux américains et internationaux pour faire reconnaître notre point de vue au sujet du bois d'oeuvre résineux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): A mon avis, monsieur le Président, le député trahit les propos du fonctionnaire qu'il prétend vouloir rapporter. Peut-être que lorsqu'il reviendra à la charge, il pourrait nous dire, en sa qualité de porte-parole officiel du parti libéral en matière de commerce extérieur, s'il défend la position que ce parti a adoptée samedi matin, ou bien l'autre position qu'il a adoptée samedi après-midi, ou encore l'autre enfin qu'il a adoptée dimanche matin?

M. Axworthy: Puisque le ministre désire se renseigner, monsieur le Président, je lui dirai que je défend les résolutions que j'ai proposées et que le congrès a adoptées.